

Chloé Thériault et Ian Girard, lauréats des prix Marcel Tassé 2019

Montréal, le 15 mars 2019 – Chloé Thériault, expert en sinistre, et Ian Girard, courtier en assurance de dommages, sont les **récipiendaires des prix Marcel-Tassé 2019**. Les deux lauréats ont reçu leur prix, ainsi que chacun une bourse de 2 000 \$, lors de la soirée hommage aux diplômés des programmes de Professionnel d'assurance agréé (PAA) et de Fellow, Professionnel d'assurance agréé (FPAA) organisée par l'Institut d'assurance du Québec le 14 mars dernier.

« Remis par la Chambre de l'assurance de dommages (ChAD) depuis 20 ans, les prix Marcel-Tassé célèbrent la fierté et l'ambition qui animent la relève dynamique de notre industrie » a rappelé Anne-Marie Poitras, présidente directrice générale de la ChAD, qui a remis **le prix Marcel-Tassé 2019 volet général à Chloé Thériault**.

À l'occasion de cette 20^e édition, les prix ont été décernés conjointement avec la [Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages \(Coalition\)](#), un organisme rassembleur qui œuvre depuis 2002 à l'attraction d'une relève compétente et passionnée. Johanne Lamanque, vice-présidente Québec pour le Bureau d'assurance du Canada, directrice générale du Groupement des assureurs automobiles et présidente du conseil d'administration de la Coalition, a ainsi remis **le prix Marcel-Tassé 2019 volet spécialisé à Ian Girard**.

Découvrez le portrait de ces deux jeunes recrues qui se sont démarquées par leur passion et leur dynamisme.

Chloé Thériault, lauréate du volet général

La lauréate du prix Marcel-Tassé 2019 volet général, **Chloé Thériault**, exerce comme **expert en sinistre** depuis l'été 2018 au sein du cabinet **Lagüe, Vary, Verreault et Associés**. Son arrivée dans l'industrie s'est faite par un concours de circonstances. Alors qu'elle hésitait encore à propos de son avenir professionnel, elle passe quelques journées d'observation auprès des experts en sinistre qui sont aujourd'hui ses collègues. « J'avais récemment terminé mon **baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke**, je revenais de voyage, j'y suis allée par curiosité, raconte-t-elle. La passion avec laquelle ils parlaient de leur quotidien était contagieuse. Tout de suite après cette rencontre, j'ai entamé les démarches pour obtenir mon permis probatoire et réaliser mon stage. »

Depuis, son engouement n'a cessé de croître pour cette profession qui, par certains côtés, lui rappelle beaucoup celle d'avocat. « On travaille avec des gens qui vivent des situations difficiles et qui sont parfois inquiets parce qu'ils ignorent ou connaissent peu le processus dans lequel ils se retrouvent, explique-t-elle. Nous devons avoir une bonne écoute et être en mesure de vulgariser le processus pour les aider. » Travaillant principalement sur des dossiers en responsabilité civile, en blessures corporelles et en syndicats de copropriété, ses études l'avantagent dans son rôle professionnel.

Travaillante, intègre et ambitieuse, elle envisage peut-être d'aller enseigner l'expertise en règlement de sinistre au cégep à long terme. D'ici là, elle croit que ce prix lui permettra de mieux promouvoir les professions de l'industrie, méconnues. « Il y a tellement de possibilités de carrière que beaucoup de personnes pourraient être intéressées aussi par l'industrie. Je veux m'impliquer pour faire connaître ce milieu. »

Ian Girard, lauréat du volet spécialisé

À l'inverse de la lauréate du volet général, Ian Girard a grandi entouré de professionnels de l'industrie, à commencer par sa mère qui y œuvre depuis 15 ans et le père d'un de ses amis, le dirigeant du **cabinet Vézina Assurances** qui l'emploie aujourd'hui. « J'écoutais ma mère me raconter sa journée de travail pendant nos soupers. La variété des activités et des industries que l'on peut aborder en étant courtier est tellement vaste... ça a été un déclic pour moi! »

Alors que ses camarades rêvaient de devenir médecins ou astronautes, le jeune **courtier en assurance de dommages** aspirait déjà à intégrer l'industrie. Dès la fin de son secondaire, il s'inscrit au diplôme d'études collégiales (DEC) **Conseil en assurances et en services financiers au Collège Montmorency** à Laval puis au baccalauréat en administration des affaires. « Mes études collégiales m'ont permis d'acquérir de bonnes bases pour commencer dans l'industrie. Toutefois l'assurance de dommages est une industrie qui nécessite d'apprendre continuellement, même après des années de carrières » confie celui qui croit à la formation continue comme soutien primordial à son professionnalisme. À peine entré dans l'industrie, il a d'ailleurs déjà bien avancé son perfectionnement professionnel. Ainsi, en plus de ses études universitaires, il a réussi plusieurs cours des programmes de PAA et du certificat en gestion des risques (CRM), qu'il devrait terminer d'ici la fin de l'année. Il a également complété les démarches pour le titre de Courtier d'Assurance Associé et envisage déjà de poursuivre vers le titre de FPAA.

« Je suis fier du parcours que j'ai accompli jusqu'ici et le prix Marcel-Tassé est une reconnaissance et un encouragement à continuer sur cette voie », déclare le jeune homme. À l'image de l'industrie, en perpétuelle adaptation aux risques émergents et aux changements sociaux, Ian Girard se dit dynamique. À l'image de [Marcel Tassé](#), il est également un bon vulgarisateur : « C'est important pour moi de bien comprendre ce que je fais pour être en mesure de l'expliquer adéquatement à mes clients et de les guider pour qu'ils soient bien protégés. » Comme l'a mentionné Johanne Lamanque lorsqu'elle lui a remis son trophée, Ian Girard est « un jeune qui représente bien la relève » de l'industrie en assurance de dommages : passionné, travaillant et persévérant.

La ChAD et la Coalition félicitent également les quatre [autres finalistes](#) de chaque catégorie dont l'excellence des candidatures est un témoignage du dynamisme et de la qualité de la relève dans l'industrie. Enfin, la ChAD et la Coalition remercient les [membres des comités de sélection](#) du volet général et du volet spécialisé pour leur collaboration aux prix Marcel-Tassé 2019.

À propos du prix Marcel-Tassé

Depuis 1999, la ChAD décerne le prix Marcel-Tassé aux personnes œuvrant dans le domaine, afin d'encourager et d'honorer la relève en assurance de dommages. Le prix Marcel-Tassé comprend deux volets. Un **volet général** s'adressant à la relève titulaire d'un programme d'études collégiales ou universitaires non spécialisé en assurance de dommages. Un **volet spécialisé en assurance de dommages** qui s'adresse aux finissants du DEC en Conseil en assurances et en services financiers ou d'une AEC en assurance de dommages. Les prix Marcel-Tassé sont chacun assortis d'une bourse de 2 000 \$.

À propos de la Chambre de l'assurance de dommages

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres. Elle veille à la formation continue obligatoire et à la déontologie de plus de 15 000 agents et courtiers en assurance de dommages, ainsi que d'experts en sinistre. Elle encadre de façon préventive et discipline la pratique professionnelle des individus œuvrant dans ces domaines.

À propos de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

À propos de la Coalition La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux carrières offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent. Elle a vu le jour en janvier 2002 grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie.

— 30 —

Renseignements :

Lisane Blanchard, Chambre de l'assurance de dommages

514-842-2591, poste 704

lblanchard@chad.qc.ca